

Animation et Sports

► **Emploi et formation**
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ÉDITO

Au rythme régulier de la publication de ce semestriel, le lecteur est de plus en plus invité à se rendre compte du rôle primordial que joue l'animation sportive et socioculturelle au niveau du développement des territoires en PACA et de l'insertion professionnelle des jeunes. Un marché du travail dynamique, une offre de formation productive, une implantation des professionnels dans tous les recoins de l'espace régional et des individus qui veulent faire de leur passion un métier, comme le montre une enquête qualitative sur les **étudiants de Staps**. Attention, tout ne va pas bien dans le meilleur des mondes, les chiffres témoignent de réalités contrastées et font ressortir les situations difficiles. Ainsi, la rubrique emploi confirme le syndrome bien connu de la **précarité**. La rubrique formation qui souligne la rapidité de l'entrée sur le marché du travail, rappelle que, comme dans bien d'autres secteurs d'activités, **les femmes sont pénalisées**. L'effet du travail des animateurs, tant en termes de production de lien social que d'accompagnement de personnes aspirant à mieux profiter de leurs loisirs, est encore démontré. C'est pourquoi il est important de bien identifier les axes de progrès en matière de gestion des ressources humaines, afin que cette profession atteigne le niveau de reconnaissance qu'elle mérite.

EMPLOI

Emplois aidés et saisonnalité caractérisent toujours l'animation en PACA

Rubrique réalisée en collaboration avec Marie-Christine CHESNEAU du service études, prospective, évaluation, statistiques (Sepes), DRTEFP PACA.

Globalement, sur le marché du travail, les animateurs bénéficient d'une offre d'emploi plus abondante dans les filières de l'animation de loisirs et du sport, que dans l'animation spécialisée des activités culturelles et techniques. Le *turn-over* étant important, le secteur de l'animation se distingue par la précarité des contrats proposés et par le recours prépondérant des emplois aidés. Dans ces conditions, les animateurs sortent rapidement du chômage, mais pour une durée provisoire.

Même si la région PACA n'a pas subi de très forte évolution de sa saisonnalité depuis le début des années 2000, celle-ci reste significative dans le secteur sportif ou de loisirs et plus faible dans l'animation spécialisée. Les six départements montrent des comportements assez différents les uns des autres. La saisonnalité est accentuée dans les départements alpins.



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



DRDJIS PACA

Réalisation : **Anne-Sophie Dumortier** (mission jeunesse, sports et vie associative, ORM) - Crédits photo : **xc, Indigo Fish, vacek37 / Fotolia.com - Christian Sageloly / Ligue PACA** traineau
Conception : **Studio Magellan** - Illustrations : **Maxime Lazennec**

— Semestriel
— Numéro 9
— Août 2008

INFORMATIONS ET ÉTUDES SUR LES SECTEURS JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

► **Des possibilités d'insertion qui se développent sous l'impulsion des politiques d'emploi**

Méthodologie

Les résultats présentés ci-dessous reposent sur l'observation du nombre de personnes inscrites en tant que demandeur d'emploi dans les métiers d'animateurs généralistes, d'animateurs spécialistes des activités culturelles et techniques et d'animateurs sportifs, à chaque fin de trimestre (entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2007). Ces observations en fin de mois donnent une photographie plus nuancée et permettent d'approfondir les premières observations soulignées dans le semestriel n° 8 de mars 2008.

Les catégories de demandeurs d'emploi prises en compte dans l'analyse

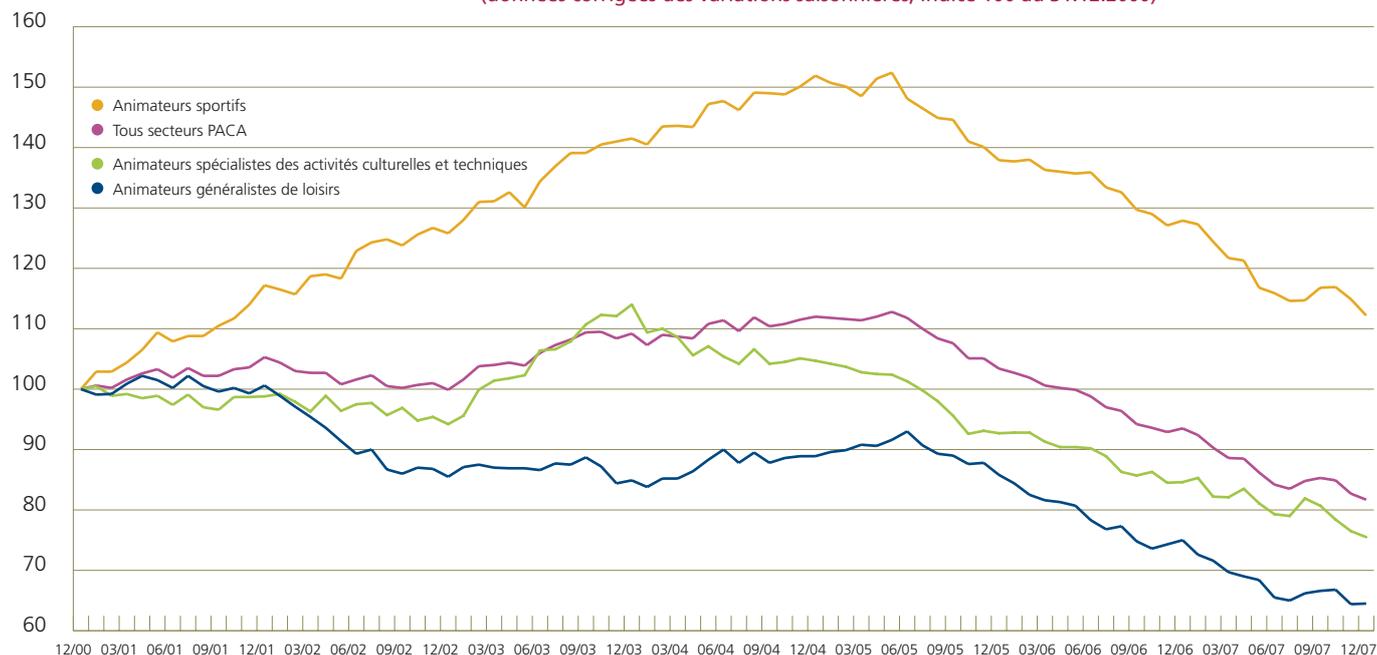
- **Personnes immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi :**
 - catégorie 1 : à durée indéterminée, à temps plein ;
 - catégorie 2 : à durée indéterminée, à temps partiel ;
 - catégorie 3 : à durée déterminée temporaire ou saisonnier.
- **DEFM :** demandeurs d'emploi de fin de mois.
- **DEE :** demandes d'emploi enregistrées.
- **DES :** demandes d'emploi sorties.
- **DELD :** demandeurs d'emploi de longue durée.

Tableau 1 – Demande d'emploi dans l'animation au 31 décembre 2000 et 2007

	Animateurs de loisirs	Animateurs spécialistes des activités culturelles et techniques	Animateurs sportifs	Tous secteurs
2007	1 759	1 025	2 065	231 740
2000	2 726	1 367	1 853	294 881
Évolution 2000-2007	- 967 (- 35 %)	- 342 (- 25 %)	+ 212 (+ 11 %)	- 63 141 (- 21 %)

Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3 – Traitement DRTEFP.

Graphique 1 – Demande d'emploi d'animateurs, en PACA (données corrigées des variations saisonnières, indice 100 au 31.12.2000)



Source : Unédic – Traitement ORM.

Près de 9 350 jeunes sont passés par le programme Nouveaux services-emplois jeunes entre 1998 et 2005. Plus de la moitié ont été embauchés avant 2001.

Après une augmentation continue depuis le début des années 2000 (particulièrement visible dans le secteur sportif), le nombre de demandeurs d'emploi de l'animation est en nette régression depuis 2005. Ce mouvement s'inscrit dans la diminution du nombre de demandeurs d'emploi tous secteurs confondus en PACA (- 17 % sur cinq ans) qui se trouve être accentuée dans l'animation. Cela tient sans doute aux politiques d'emploi régionales (427 contrats de plan régional pour l'emploi sportif signés en cinq ans) et nationales (4 658 contrats d'avenir et 5 629 contrats d'accompagnement à l'emploi signés entre janvier 2005 et décembre 2007) dans les filières de l'animation en PACA.



Les métiers définis par l'ANPE (code ROME)

23131	Animateurs généralistes de loisirs : ce sont principalement les animateurs et animatrices de centre de loisirs, de club de vacances, de village-vacances, etc. Ils organisent et animent des activités ludiques, artistiques ou manuelles ne comportant pas de technicité particulière, auprès de publics différents (jeunes, adultes, personnes du 3 ^e âge...) dans un but de distraction et de détente.
23132	Animateurs spécialistes des activités culturelles et techniques : ils sont souvent connus sous les appellations d'animateurs et d'animatrices socioculturels, culturels ou de disciplines scientifiques, d'arts plastiques, d'ateliers, de musique, de l'audiovisuel, du spectacle. Ils enseignent, par des activités d'animation, une discipline qui comporte une technicité importante (artistique, culturelle, scientifique), à des publics différents (enfants, adultes, personnes du 3 ^e âge...) dans un objectif de développement personnel.
23133	Animateurs sportifs : communément appelés accompagnateurs et accompagnatrices de tourisme sportif, animateurs et animatrices d'activités physiques pour tous, assistants-animateurs des activités sportives, éducateurs et éducatrices sportifs, entraîneurs sportifs, moniteurs et monitrices de sport en milieu scolaire, etc.

Tableau 2 – Taux d'écoulement par catégories d'animateurs et pour l'ensemble des secteurs en PACA

	Animateurs de loisirs	Animateurs spécialistes des activités culturelles et techniques	Animateurs sportifs	Tous secteurs
2007	68,9 %	63,2 %	67,2 %	67,4 %
2000	56,4 %	50,2 %	58,8 %	61,3 %
Évolution 2000-2007	+ 12,5 points	+ 13,0 points	+ 8,4 points	+ 6,1 points

Source : DRTEFP, ANPE – Traitement DRTEFP et ORM.

Le taux d'écoulement, qui représente la part des demandeurs d'emploi sortis des fichiers de l'ANPE au cours de l'année, est significatif d'une certaine fluidité du marché du travail. Actuellement, les taux d'écoulement de l'animation sont proches de celui tous secteurs. Entre 2000 et 2007, ils ont augmenté beaucoup plus vite, au point que le taux d'écoulement de l'animation de loisirs dépasse de plus d'un point le taux global sectoriel (il était inférieur de - 4,9 points en 2000). Cette tendance souligne un marché du travail plus fluide dans l'animation car les opportunités d'insertion se sont améliorées avec la volonté de stabiliser les postes d'animateurs.

► Une demande d'emploi au rythme des saisons sauf pour les animateurs spécialistes

La part du secteur sportif, qui représentait 31 % de la demande d'emploi de l'animation en PACA fin 2000, atteint 43 % fin 2007. La décroissance entamée en 2005 n'a pas permis de retrouver le faible niveau de DEFM sport de l'an 2000.

Tableau 3 – Indice de saisonnalité par catégories d'animateurs et pour l'ensemble des secteurs, en PACA

	Animateurs de loisirs	Animateurs spécialistes des activités culturelles et techniques	Animateurs sportifs	Tous secteurs
2007	36,2 %	16,0 %	41,4 %	22,0 %
2005	31,8 %	11,0 %	33,5 %	21,1 %
2000	11,7 %	12,2 %	20,6 %	18,6 %
Évolution 2000-2007	+ 24,5 points	+ 3,8 points	+ 20,8 points	+ 3,4 points

Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3 – Traitement DRTEFP et ORM.

La saisonnalité est beaucoup plus forte dans l'animation sportive et de loisirs que pour l'ensemble des secteurs de PACA. Ces métiers sont très liés à la vocation touristique de la région. Les professionnels entrent et sortent de la demande d'emploi plusieurs fois par an, et généralement pour une durée limitée. Ainsi, moins d'un quart des demandeurs d'emploi dans l'animation sportive et de loisirs sont inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an. La baisse de la demande d'emploi de longue durée est plus nette dans l'animation que sur l'ensemble des secteurs ces deux dernières années (- 35 % contre - 28 % tous secteurs). Cette période coïncide avec la mise en place des nouvelles politiques d'emploi très prégnantes dans le monde associatif.



Tableau 4 – Part des demandeurs d'emploi de longue durée par catégories d'animateurs et pour l'ensemble des secteurs, en PACA

	Animateurs de loisirs	Animateurs spécialistes des activités culturelles et techniques	Animateurs sportifs	Tous secteurs
Demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)*	24 %	33 %	26 %	27 %
Évolution 2000-2005 des DELD	- 36 %	- 36 %	- 32 %	- 28 %

Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3 – Traitement DRTEFP et ORM.

*Les demandeurs d'emploi de longue durée ont une ancienneté de plus d'un an au chômage.

Entre 2000 et 2007 l'amplitude saisonnière s'est multipliée par trois dans le secteur des loisirs et par deux dans le secteur sportif. En revanche, la saisonnalité a peu progressé ces dernières années pour les animateurs spécialistes des activités culturelles et techniques et reste à niveau plus faible que la moyenne régionale. Néanmoins, ces animateurs courent le risque de s'enliser dans le chômage ; le *turn-over* dans cette spécialité étant faible et les offres d'emploi plus rares.

43 % des inscriptions au chômage dans l'animation font suite à des fins de contrat, alors que ce taux n'atteint que 28 % pour la catégorie « tous secteurs ». Les animateurs sont donc plus souvent confrontés à la récurrence du chômage du fait de la précarité de leurs contrats.

► Des spécificités départementales

L'évolution des demandeurs d'emploi est très différente selon le métier, mais aussi selon le département.

Alpes-Maritimes : les demandeurs d'emploi « animateurs » de longue durée se font rares dans les trois filières.

En 2007, leur part atteint tout juste 17 % des effectifs de DEFM de l'animation pour 33 % dans les Bouches-du-Rhône. C'est la conséquence de la décroissance des DELD (- 40 % dans l'animation contre seulement - 29,5 % d'évolution départementale annuelle) et plus généralement du nombre de demandeurs d'emploi dans le département (- 13 % contre - 10 % en PACA). Cette évolution est identique aux trois activités de l'animation. La saisonnalité s'amenuise (33,2 %) tout en demeurant plus visible que dans le Vaucluse (23,6 %) ou les Bouches-du-Rhône (20,6 %).

Bouches-du-Rhône : globalement, la baisse des DEFM est conséquente dans l'animation, hormis pour les éducateurs sportifs.

Ce département, dont le comportement est habituellement proche de celui de la région PACA, évolue ici différemment. Il affiche une baisse de la demande d'emploi dans l'animation plus conséquente ces cinq dernières années que pour l'ensemble des secteurs (- 21 % contre - 17 % tous secteurs). C'est dans l'animation de loisirs que cette tendance est la plus significative (- 31 %) alors que le secteur sportif reste en retrait. Ce département n'est pratiquement plus soumis à la saisonnalité depuis le début des années 2000, excepté dans la filière des loisirs, où la tendance s'est inversée durant la période observée.

Le Vaucluse est marqué par une diminution plus lente des demandeurs d'emploi de l'animation (- 6 % contre - 13 % en PACA).

Dans le Vaucluse, la demande d'emploi dans l'animation suit une évolution analogue à celle des demandeurs d'emploi tous secteurs. Comme dans les Bouches-du-Rhône, la saisonnalité y est peu apparente et reste stable depuis le début des années 2000.

Le Var reste le département qui affiche la plus faible baisse de la demande d'emploi sur les cinq dernières années (respectivement - 6 % contre - 13 % en PACA).

Comme dans les Bouches-du-Rhône, la saisonnalité est peu apparente dans le Vaucluse, et reste stable depuis le début des années 2000. En revanche, le Var se place en 3^e position après les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes avec une hausse de la saisonnalité de plus de 20 points, touchant particulièrement l'animation sportive et de loisirs.

Les départements alpins : la saisonnalité reste encore très marquée, provoquant une certaine instabilité de la demande d'emploi.

Ces départements enregistrent une proportion de la demande d'emploi de l'animation plus élevée que dans le reste de la région (3,1 % dans les Alpes-de-Haute-Provence,

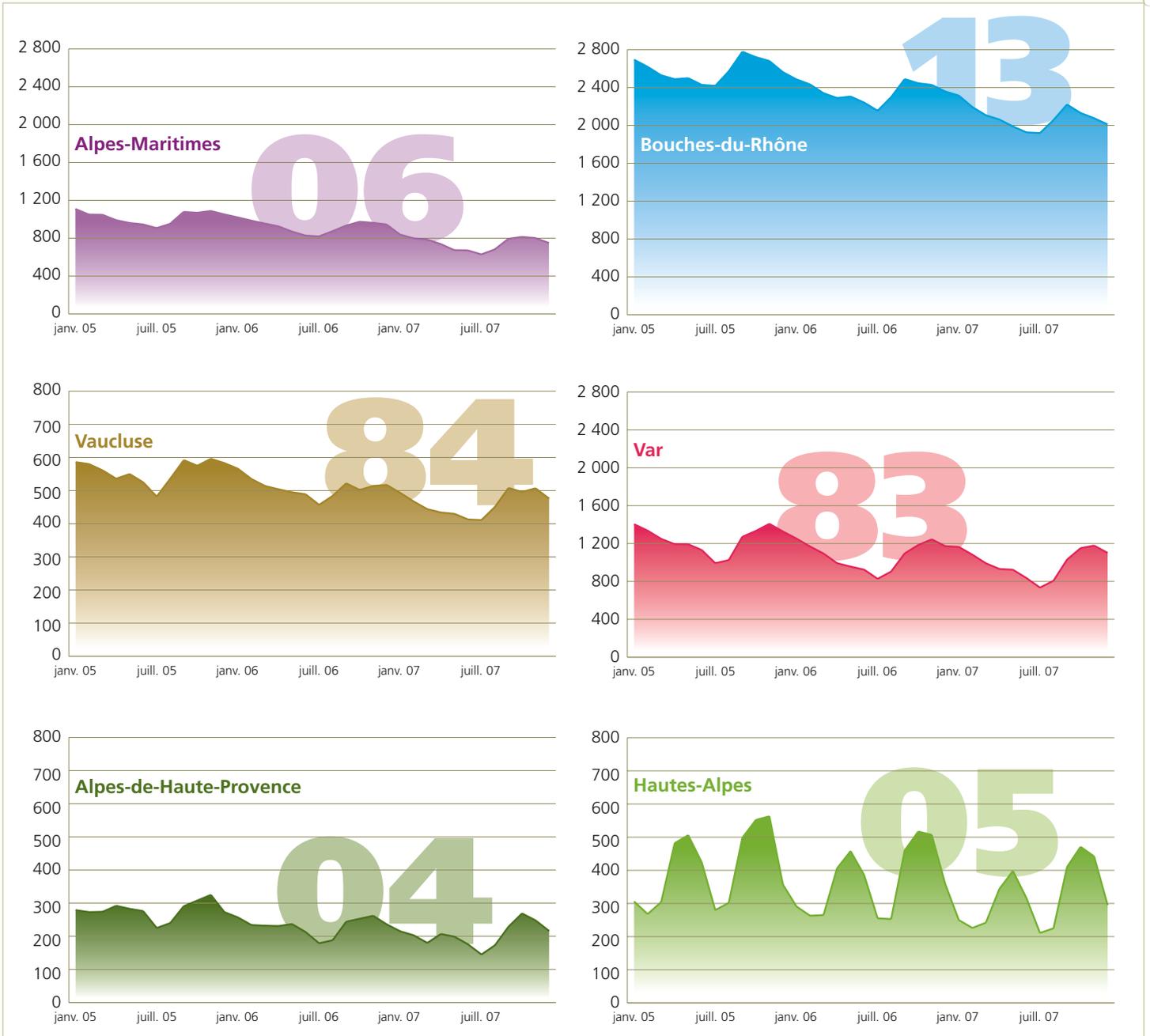
6 % dans les Hautes-Alpes pour 2,1 % en PACA), malgré une réduction des effectifs.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, la diminution est surtout perceptible dans le secteur sportif depuis cinq ans (- 30 % contre - 11 % en PACA). Ce département affiche une très forte évolution de saisonnalité depuis 2001 (+ 34,6 points), surtout dans les loisirs et le sport. L'animation spécialisée a plutôt été protégée de l'effet saisonnier (+ 11 points).

Dans les Hautes-Alpes, la demande d'emploi baisse sensiblement dans l'animation de loisirs (- 33 % contre - 25 % en PACA). Parallèlement, le nombre de DELD de l'animation spécialiste des activités culturelles et techniques chute (- 47 % entre 2005 et 2007 contre globalement - 20 % dans l'animation). Malgré une baisse depuis le début des années 2000, la saisonnalité demeure la plus importante de la région. L'activité sportive y est particulièrement sensible, suivi de celle des loisirs et beaucoup plus faiblement l'animation spécialisée. Est-ce un premier effet de la volonté des acteurs locaux du secteur de pérenniser les emplois de l'animation tout au long de l'année en développant, notamment, les activités estivales de sport et de loisirs ?

Hautes-Alpes 2007	
Indice de saisonnalité	175,3 %
Évolution 2001-2007	- 87,2 points

Graphiques 2 à 7 – Demande d'emploi pour l'animation par département (depuis 2005)



Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3 – Traitement DRTEFP et ORM.

► Données « repères »

Tableau 5 – Quelques repères (fin 2007)

	Animateurs de loisirs	Animateurs spécialistes des activités culturelles et techniques	Animateurs sportifs	
Demandeurs d'emploi	1 759	1 025	2 065	
% de femmes	69 %	66 %	32 %	
Classes d'âge	Moins de 25 ans	13 %	17 %	
	25-49 ans	63 %	77 %	
	50 ans et plus	7 %	14 %	6 %
Niveau de formation	Inférieur au bac	29 %	28 %	
	Bac	35 %	33 %	39 %
	Supérieur au bac	19 %	38 %	33 %
Chômeurs de longue durée	24 %	33 %	26 %	

Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3 – Traitement DRTEFP et ORM.

FORMATION

Une insertion plus rapide pour les diplômés de l'animation

L'insertion des diplômés de la Jeunesse et des Sports sur le marché du travail est plutôt aisée en région PACA. En moyenne, 78 % accèdent à un emploi dans les sept mois qui suivent l'obtention du diplôme. Cette facilité d'accès à l'emploi concerne surtout les hommes et masque parfois des situations professionnelles précaires de part la nature du contrat proposé (contrats saisonniers, temps partiel, etc.). Les femmes se retrouvent plus souvent dans cette situation que les hommes.

Remarque préalable

Depuis deux ans, le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative organise une enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des diplômés du niveau IV. À la DRDJS PACA, cette enquête a été enrichie et étendue à toutes les personnes diplômées entre le 1^{er} mai 2006 et le 30 avril 2007, de niveau V et IV.

En PACA, sur la période de référence (1^{er} mai 2006 au 31 avril 2007), 1 830 personnes ont obtenu un diplôme de niveau V (BAPAAT) ou niveau IV (BEATEP, BPJEPS, BEES 1) délivrée par le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Un questionnaire concernant leur situation d'emploi leur a été adressé par courrier en janvier 2008 ; 688 personnes l'ont retourné renseigné, soit un taux global de réponse de 38 %. Ce taux, en deçà de la moyenne nationale de 50 %, s'explique en partie par le fait que les diplômés sont très mobiles sur le territoire régional. PACA est traditionnellement une région d'accueil pour plusieurs formations de sports de nature. Enfin, des sessions nationales d'examen telles que celles du taekwondo, du squash, du pentathlon, du karaté, etc. sont uniquement organisées dans la région.

Les diplômes de la Jeunesse et des Sports

BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technique)	niveau V
BEATEP (brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse)	niveau IV
BEES 1 (brevet d'état d'éducateur sportif 1 ^{er} degré)	niveau IV
BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau IV

► Près de 8 diplômés sur 10 sont en emploi sept mois après l'obtention du diplôme

Tableau 6 – Situation d'emploi par diplôme obtenu

	BAPAAT	BEATEP	BEES 1	BPJEPS	Total	En %
En emploi	61	34	305	136	536	78
Demandeur d'emploi	14	6	31	41	92	13
En formation	8		21	9	38	6
Autre	1		16	5	22	3
Total	84	40	373	191	688	100

Source : Service examen de la DRDJS PACA – Traitement ORM.

Lecture : parmi les 84 répondants BAPAAT, 61 sont en emploi et 14 sont demandeurs d'emploi.

Sept mois après l'obtention du diplôme, plus des trois quarts des répondants sont en emploi. Pour les diplômés sportifs, ce taux est le même que la moyenne « France entière ». En revanche, les diplômés de l'animation socioculturelle semblent rencontrer plus de difficultés à s'insérer en région PACA qu'au niveau national.

Les enquêtes IVA IPA réalisées dans les mêmes conditions (interrogation par questionnaire des apprentis et lycéens sept mois après leur sortie du système scolaire), apportent quelques éléments intéressants quant à l'insertion des jeunes sortant du système scolaire des académies d'Aix-Marseille et de Nice.

Échantillon de l'enquête	Diplômés	Réponses	% de NPAI*
BAPAAT	293	84 soit 29 %	
BEATEP	108	40 soit 37 %	22 %
BPJEPS jeunesse	200	58 soit 29 %	22 %
BPJEPS sport	377	134 soit 36 %	13 %
BEES 1	852	373 soit 44 %	13 %
Total	1 830	84 %	-

Source : Service examen de la DRDJS PACA – Traitement ORM.

*NPAI : N'habite plus à l'adresse indiquée.





Dans l'académie d'Aix-Marseille, la moitié des sortants de niveau V de lycée professionnel (diplômés du tertiaire) accède réellement à un emploi. 40 % passent par un sas d'adaptation à l'emploi. L'insertion dans l'emploi des diplômés de niveau IV est beaucoup plus aisée, notamment pour les jeunes passés par la voie de l'apprentissage.

Dans l'académie de Nice, 58 % des jeunes sortants du système éducatif en 2003-2004 ont trouvé un emploi (aidé ou non) sept mois après leur sortie du système scolaire, 27 % sont au chômage, 10 % inactifs et 5 % en stage.

Au vu de ces résultats, l'accès à l'emploi des diplômés Jeunesse et Sport apparaît rapide et les demandeurs d'emploi peu nombreux. Néanmoins, parmi les répondants, plusieurs déclarent avoir connu au moins une période de chômage durant la période, de part le caractère saisonnier de certains contrats.

Globalement, 5 % des diplômés suivent une nouvelle formation dans le secteur jeunesse et sports ou pour intégrer à un autre secteur d'activité (santé ou action sociale principalement).



► Un accès à l'emploi plus difficile pour les femmes diplômées d'un BPJEPS

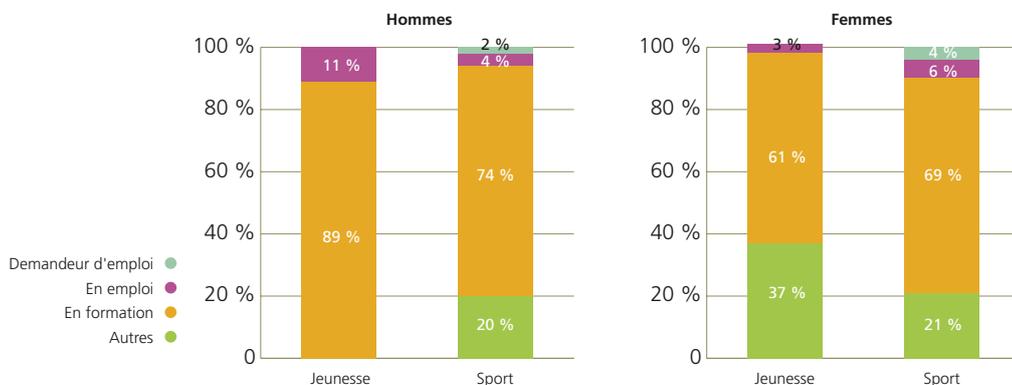
Tableau 7 – Situation d'emploi par diplôme obtenu et par sexe (%)

	Diplôme	Emploi	Demandeur d'emploi	En formation	Autre	Total
Hommes	BAPAAAT	74	18	8	0	100
	BEATEP	81	19	0	0	100
	BEEES	82	9	5	4	100
	BPJEPS	77	16	5	2	100
Total hommes		80	12	5	3	100
Femmes	BAPAAAT	71	16	11	2	100
	BEATEP	88	13	0	0	100
	BEEES	82	7	7	4	100
	BPJEPS	66	28	4	2	100
Total femmes		75	16	6	3	100
Total		78	13	6	3	100

Source : Service examen de la DRDJS PACA – Traitement ORM.

Un diplômé BAPAAAT sur dix entre en formation. Cette tendance confirme l'observation de 2007 (cf. semestriel n° 6) qui montrait un intérêt grandissant pour la poursuite du cursus vers un BPJEPS. Ce sont surtout les femmes qui choisissent cette option.

Graphique 8 – Situation d'emploi des BPJEPS par spécialité et par sexe



Source : Service examen de la DRDJS PACA – Traitement ORM.

La situation professionnelle est plus délicate pour les jeunes femmes titulaires d'un BPJEPS Jeunesse : elles ont plus de mal à trouver un emploi que les hommes. Lorsqu'elles ont une opportunité d'embauche, c'est souvent sur un contrat aidé ou un contrat à durée déterminée.

Créée en 1975, la filière Staps a connu depuis des évolutions majeures. Elle est d'abord passée (1995) d'un recrutement sélectif à un accès libre. Ceci a eu comme effet une croissance des effectifs, stoppée en 2004 par la diminution de places offertes au concours des professeurs d'éducation physique et sportive. Dédiée, à l'origine, essentiellement à l'enseignement, elle propose aujourd'hui un éventail plus diversifié de spécialités et de débouchés, en réponse aux besoins générés par la société.

Quand la pratique d'un sport amateur détermine des choix professionnels

Rubrique réalisée par Séverine LANDRIER, chargée d'études Céreq (Centre d'études et de recherche sur les qualifications)

L'analyse des parcours des étudiants de sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) souligne la spécificité de cette filière. Les étudiants engagés dans ce cursus présentent un taux de sortie plus faible (17,4 % contre 24,8 % pour l'ensemble des filières). Plus précisément, à l'issue de la 1^{re} année de DEUG, les étudiants de Staps sont 76,2 % à poursuivre leurs études dans leur discipline contre 65,8 % des nouveaux entrants à l'université, et ils sont 5,9 % à se réorienter dans une autre filière de l'université contre 9,8 % des nouveaux entrants. Ces étudiants ont également la particularité d'entretenir en amont et en parallèle de leur cursus universitaire, une carrière amateur dans le domaine sportif.

Il apparaît de façon très nette que l'engagement dans une carrière amateur est décisif dans l'entrée de la carrière étudiante en Staps : décisif dans le choix de la filière de l'enseignement supérieur, ainsi que dans la construction du projet professionnel. Si l'élaboration de celui-ci apparaît pour les plus sportifs comme une alternative au projet de devenir champion, pour les autres il s'agit généralement d'une conversion professionnelle des engagements sportifs. Plus les étudiants Staps sont impliqués et avancés dans leur carrière sportive, plus cette pratique amateur est invoquée, en tant que telle, comme déterminante pour leur inscription à l'université (35,7 % pour les très sportifs ; 31,8 % pour les sportifs ; 28,3 % pour les étudiants peu sportifs et 24,7 % pour les non-sportifs). En fait, plus les étudiants sont avancés dans leur carrière sportive, plus les caractéristiques de celle-ci (essentiellement la recherche de la performance) constituent pour eux un horizon indépassable. Moins ils y sont impliqués, plus ils sont disposés à envisager des projets alternatifs au modèle institutionnel de la performance. Selon l'étape atteinte dans leur carrière d'amateur, le sens de leur inscription en Staps et le projet afférant seront donc différents. Ainsi, les projets professionnels exprimés se situent dans le giron de l'entraînement pour les plus impliqués dans la carrière sportive, dans celui de l'enseignement pour les moins impliqués. Le modèle sportif fédéral expérimenté dans leur carrière amateur fournit un sens et un horizon à la conversion professionnelle exprimée lors de leur inscription en Staps.

Le degré d'engagement dans la carrière d'amateur intervient comme force de rappel dans la manière de se projeter dans la formation choisie : moins les étudiants en Staps sont dans une étape avancée de leur carrière d'amateur, plus ils envisagent d'interrompre leur cursus en licence ; plus ils sont engagés, plus ils repoussent le moment de leur sortie de l'université. Tout se passe comme si la formation en Staps était vécue comme une parenthèse confortant l'expression de leur carrière d'amateur. Et cette conciliation entre cursus universitaire et carrière d'amateur aide à surmonter les difficultés éventuellement rencontrées (échec aux examens) pour demeurer étudiant. La carrière de l'amateur semble alors porter une part essentielle de la signification (et de la finalité) accordée à ces formations.

Les travaux engagés ont été réalisés dans les universités d'Aix-Marseille, Rennes, Dijon et Caen en 2006-2007. Ils ont concerné les étudiants de la filière Staps, mais également de filières artistiques dans lesquelles il est également constaté une forte corrélation entre la pratique amateur et le projet professionnel.

Ce document est téléchargeable sur les sites de l'ORM et de la DRDJS : www.orm-paca.org et www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr

Pour en savoir plus

- CHEVALIER V., LANDRIER S., COINAUD C., CHALUMEAU L. GURY N., GRELET Y., *Carrières d'étudiants en Staps : entrées, bifurcations et abandons. La part amateur dans les orientations, réorientations (et insertion professionnelle)*, rapport final, ONMAS-CMH-LEST-CREM-ODE, 2008.
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, *Insertion des apprentis et des lycéens – publications académiques et régionales 2005-2006*, Éducation nationale, mars 2008.
- DUMORTIER A.-S., « Zoom sur les BAPAAAT », *Animation et Sports*, semestriel n° 6, ORM-DRDJS PACA, décembre 2006.
- DUMORTIER A.-S. et PETROVITCH A., « Zoom sur les demandes d'emploi de l'animation », *Animation et Sports*, semestriel n° 8, ORM-DRDJS PACA, mars 2008.
- DUMORTIER A.-S., « Chiffres-clés PACA 2008 », *Animation et Sports*, annuel n° 3, ORM-DRDJS PACA, juin 2008.